



LA PROTECTION, NOTRE PRIORITÉ

Responsabilité sociale et développement durable de l'entreprise - Résumé 2018

Responsabilité sociale et développement durable de l'entreprise



Protection



Implication



Développement durable



Croissance

La protection, notre priorité

Ansell a la volonté de s'imposer comme le leader du secteur des équipements de protection individuelle (EPI) en ce qui concerne les pratiques responsables en matière de droits de l'homme, de communauté, d'environnement et de gouvernance.

Cette année, Ansell a pris la décision de publier dorénavant un rapport annuel de responsabilité sociale et de développement durable de l'entreprise afin d'accorder à ces questions cruciales l'attention et la transparence qu'elles méritent.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des points essentiels du rapport 2018. Le rapport intégral est disponible sur le site Internet d'Ansell, à l'adresse : www.ansell.com.

Droits de l'homme

Nos employés et les droits de l'homme

Agissant dans le respect fondamental des travailleurs et des professionnels, Ansell s'engage à œuvrer conformément à l'ensemble des lois en vigueur et de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). La société observe également les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (Principes directeurs) et les normes de travail de l'Organisation internationale du Travail (OIT) applicables.

Objectifs :

Sécurité sur le lieu de travail



Maintenir les plus faibles taux d'accident du secteur, incluant la baisse des blessures entraînant un arrêt de travail (BAR/LTI) et des blessures demandant un traitement médical (BTM/MTI) d'une année sur l'autre.

Diversité hommes-femmes



Compter 30 % de femmes au niveau de Directeur et supérieur, 40 % du niveau de manager à directeur adjoint et 50 % au sein du Conseil d'administration d'ici à fin 2020.

Implication des employés



Faire en sorte que les scores d'implication des employés chez Ansell se rapprochent des meilleurs niveaux à l'échelle mondiale d'ici à fin 2025.

Fournisseurs



Travailler en partenariat avec les dix premiers fournisseurs mondiaux pour assurer notre mise en conformité totale avec les normes d'évaluation RSE.

Santé et sécurité

Chez Ansell, nous focalisons constamment notre attention sur les travailleurs qui opèrent dans les usines, les entrepôts et les bureaux. Atténuer les risques, améliorer le bien-être et garantir systématiquement la sécurité du personnel (la ressource la plus importante de la société) sont les fondements de notre engagement à protéger les travailleurs partout dans le monde.



Durant la semaine de la sécurité, les chargeurs et les réceptionnaires de l'entrepôt d'Ansell à Cowansville, au Canada, ont suivi une formation sur la conduite sûre des chariots élévateurs.



« Ici, c'est tout simplement la sécurité qui guide chacun de nos gestes. » La sécurité est une priorité sur tous les sites Ansell, à l'image du tout nouvel entrepôt haute technologie de la société, installé à Reno (Nevada), aux États-Unis.

Communauté

Ansell s'engage à offrir sécurité, bien-être et tranquillité d'esprit à ses clients à travers le monde. La société œuvre en partenariat avec des organisations à but non lucratif dans l'optique de construire un avenir durable, et se mobilise pour apporter son aide en cas de catastrophe ou d'épidémie.

Objectifs :

Bénévolat



Inviter nos collaborateurs à aider autrui en veillant à ce que 100 % des sites participent à des activités de service communautaire d'ici fin 2021.

Philanthropie



Actions caritatives internationales et investissements communautaires en accord avec la stratégie et les valeurs d'Ansell.

Environnement

Ansell s'efforce d'améliorer ses performances environnementales tout en poursuivant sa croissance, et ses objectifs en la matière sont ambitieux. En tant que leader de son secteur, Ansell sait qu'il lui incombe de travailler plus efficacement et de préserver les ressources et les communautés selon une démarche stratégique de gestion environnementale.

Objectifs :

Bilan GES



Réduction de 25 % des émissions directes (Scope 1) et indirectes (Scope 2) en tonnes de CO₂/valeur de production (M\$), en deçà de la valeur de référence 2016 d'ici à fin 2025.

Énergie



Amélioration continue de la consommation et de l'efficacité énergétique.

Eau



Consommation d'eau réduite de 15 %, mesurée en m³/valeur de production (M\$), en deçà de la valeur de référence 2016 d'ici à fin 2025.

Déchets



Valeur de référence et objectif à fixer au cours de l'exercice 2019.

Ansell

ansell.com

Participer à la conversation :



printed
carbon
neutral

Réduction de 488 kg
de CO₂ réalisée sur ce
projet